

Un rapport d'experts traite du gaspillage dont fait l'objet le précieux « capital naturel » du Canada

La Prospérité durable réclame des incitations économiques accrues pour conserver la nature

Toronto, 6 juin 2011 – Accorder une valeur marchande à nos précieux écosystèmes, au Canada et ailleurs dans le monde, pourrait constituer une étape essentielle pour leur conservation. En effet, les populations apprécieraient ainsi mieux les coûts liés à la consommation de ressources naturelles, rapporte un rapport publié par un centre d'études et de recherches canadien.

La valeur des ressources naturelles doit être prise en compte dans le bilan économique canadien, afin d'encourager leur conservation, selon l'étude du chef de file en recherche sur l'économie verte au Canada, La Prospérité durable (LPD), intitulée *Promouvoir l'économie des écosystèmes et de la biodiversité au Canada* et publiée aujourd'hui à Toronto dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale de l'environnement (JME) organisée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

L'étude examine la valeur économique des biens et services rendus gratuitement par la nature : terres fertiles, air pur et eau propre, ou encore un climat propice à la vie. On y discute également le riche « capital naturel » dont est doté le Canada. On y apprend par exemple que la ceinture verte du sud de l'Ontario fournit des biens et services écologiques dont la valeur se chiffre à 2,6 milliards de dollars par an, celle des basses terres de la Colombie-Britannique à 5,4 milliards et celle des forêts boréales canadiennes à 703 milliards. À l'échelle globale, une étude estime la valeur des écosystèmes mondiaux à 33 billions de dollars par an, soit deux fois le PIB engendré par l'activité humaine sur la planète en 1997.

« Sous-estimer les services vitaux rendus par la nature, c'est hypothéquer notre avenir, affirme le professeur Stewart Elgie de l'Université d'Ottawa, président de La Prospérité durable et l'un des auteurs de l'étude. Le capital naturel est le fondement sur lequel repose notre économie; pourtant, nous épuisons les ressources naturelles plus rapidement qu'elles ne peuvent se renouveler ».

Faute de payer le coût véritable des ressources naturelles utilisées ou polluées (comme l'eau ou les habitats fauniques) et faute d'en reconnaître toute la valeur, l'usage de notre capital naturel reste peu durable, révèle l'étude.

« Comme nous ne payons pas pour les services rendus par la nature, nous avons tendance à les gaspiller, un peu comme le locataire qui, ne payant pas l'électricité, néglige d'éteindre la lumière, ajoute le professeur Elgie. La valeur marchande ne dit pas toute la vérité, et c'est là l'origine du problème, ce qui nous rend complices du gaspillage des écosystèmes dont nous dépendons pourtant ».

Une importante étude menée récemment en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement estime que, si la tendance se maintient, la perte des services rendus par les écosystèmes atteindra une valeur allant de 2 à 4,5 billions de dollars annuellement d'ici 2050, soit 7 % du PIB mondial.

Pour résoudre ce problème, on doit tenter d'estimer la valeur des services rendus par la nature, en créant des incitations économiques pour conserver le capital naturel de la planète. L'étude révèle, et c'est là une cause d'optimisme, qu'un nombre toujours croissant de telles incitations ont déjà été adoptées.

Ces mesures de politiques, ou *instruments économiques* (IE), incitent à conserver la biodiversité, stimulent les technologies vertes et découragent le gaspillage de ressources naturelles, sans toutefois nuire à la compétitivité de l'économie, y contribuant même. En outre, les IE peuvent inciter les populations à repenser leur relation avec la nature.

L'étude porte sur deux catégories d'IE : (i) *ceux qui fournissent des incitations* à la conservation de la nature, grâce à des instruments comme les frais ou taxes écologiques, le paiement d'incitations ou les marchés environnementaux (plafonnement et échange) et (ii) *ceux qui réduisent les mesures dissuasives* à la conservation de la nature, surtout les subventions à effet pernicieux comme les allègements fiscaux accordés aux exploitants de sables bitumineux.

À ce jour, le Canada a fait moindre usage de tels instruments que la plupart des autres pays industrialisés, un problème souligné par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Pourtant, les choses commencent à changer. L'étude de LPD répertorie près de 40 programmes que l'on pourrait qualifier d'IE au Canada, à l'échelon fédéral comme provincial. Par exemple :

- en Saskatchewan, Canards illimités a mené une campagne d'enchères inversées en fournissant une récompense pécuniaire aux propriétaires qui restaurent les milieux humides se trouvant sur leurs terres, avec un objectif de 56 000 hectares restaurés dans les prairies;
- en Ontario, Conservation de la Nation sud a instauré un programme d'échange de crédits pour la qualité de l'eau, afin de réduire, à peu de frais, le niveau de phosphore dans le bassin de la rivière Nation;
- en Alberta, le *Greenhouse Gas Offset System* [ou système de compensation pour gaz à effet de serre] offre aux propriétaires une rémunération pour maintenir la biodiversité de leurs terres agricoles et de leurs lots forestiers, et d'ainsi stocker davantage de carbone;
- Le *Programme des dons écologiques* du gouvernement fédéral procure des avantages fiscaux aux propriétaires qui font don d'une terre écosensible à un organisme de charité œuvrant dans le domaine de l'environnement.

L'étude conclut qu'un aperçu des divers IE est non seulement bien avisé sur le plan de l'environnement, mais également dans l'intérêt économique du Canada.

« Dans l'économie de l'avenir, les pays peu pollués et prudents utilisateurs d'un capital naturel en déclin seront sans doute récompensés, conclut le professeur Elgie. Le Canada est l'un des pays les mieux nantis sur le plan du capital naturel. Nous devons exercer une meilleure intendance de la richesse naturelle de nos forêts, terres agricoles, lacs et cités, afin de développer une économie plus verte et dynamique ».

Pour accéder à l'étude, veuillez vous rendre sur le site de laprosperitedurable.ca.

Hashtag pour l'étude : #TEEBCan.

Pour apprendre plus au sujet du Journée mondiale de l'environnement, visitez <http://www.unep.org/french/wed/>

Jennifer Wesanko, jwesanko@sustainableprosperity.ca **604-347-5988**

La Prospérité durable étudie les démarches axées sur le marché en vue de développer une économie plus verte et dynamique. Le réseau réunit des chefs de file des secteurs privé et public, de même que des chercheurs de premier plan, afin de contribuer à l'élaboration de politiques par le biais d'idées novatrices.